

## QUI EST L'ASSISTANT SOCIAL ?

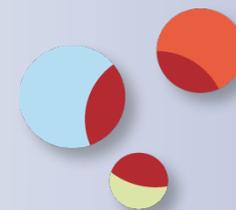
L'assistant social est un professionnel qui accompagne, conseille et informe les intéressés sur leurs droits en matière de prestations sociales, médicales, d'accès à la formation, au logement.

Il, elle n'intervient qu'avec l'accord du patient.

Soumis au secret professionnel, l'assistant social recueillera vos informations et ne transmettra que l'essentiel à votre médecin et/ou l'équipe.



Retrouver toutes les informations  
du Service Social sur notre site  
[www.gh-nord-essonne.fr](http://www.gh-nord-essonne.fr)



# SERVICE SOCIAL

UNE EQUIPE  
QUI VOUS  
ACCOMPAGNE



Création Communication V. 11.2022



## LE SERVICE SOCIAL PEUT VOUS AIDER !

- Mon enfant ou mon conjoint a une maladie grave. Quelles sont les aides que je peux demander ?
- On m'a dit que je suis très malade, je ne peux plus travailler, que faire ?
- Comment puis-je organiser la sortie d'hôpital de mon père âgé qui vit seul chez lui ?
- Mon grand-père ne peut plus prendre de décisions, comment puis-je le protéger ?
- Je suis sans emploi et malade, quelles démarches dois-je faire ?
- Ma mère ne peut pas rentrer chez elle après son opération, peut-elle aller dans un endroit pour se reposer ?
- J'ai besoin d'aide à la maison, comment puis-je avoir une aide à domicile ?
- Mon parent est en fin de vie, que dois-je faire ?
- J'attends un enfant, quelles sont mes droits ?



## COMMENT ÇA MARCHE ?

Lorsque vous êtes hospitalisé, l'assistant social peut :

- Vous aider dans la réalisation de vos démarches administratives
- Vous conseiller pour faciliter l'accès aux soins et vous accompagner dans vos démarches d'accès aux droits (CSS, AME, prestations sociales...)
- Organiser avec vous votre sortie d'hôpital



## ET UNE FOIS SORTI ?

L'assistant social vous aide le temps de votre hospitalisation ou celui de votre proche. Il, elle ne pourra plus vous suivre après la sortie mais peut :

- Vous orienter auprès d'autres professionnels pour que vous puissiez continuer vos démarches.
- Vous apporter un conseil en rapport avec votre hospitalisation



## COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Pour prendre contact avec un assistant social de l'hôpital :

- Parlez-en aux soignants
- Appelez le standard de l'hôpital
- Appelez le secrétariat social
- Ou renseignez-vous à l'accueil de l'hôpital

### HÔPITAL JUVISY

Standard : 01.69.54.27.27

### HÔPITAL LONGJUMEAU

Standard : 01.64.54.33.33

Secrétariat service social : 01.64.54.32.04

### SITE ORSAY

Standard : 01.69.29.75.75

Secrétariat service social : 01.69.29.75.57